

Grive mauvis, *Turdus iliacus* (Linné, 1766)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés.

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne, un peu plus petit qu'un Merle noir *Turdus merula*. Chez les adultes de la sous-espèce nominale *T. i. iliacus*, la plus commune en France, la nuque, le dessus de la tête et le front sont gris brun, couleur qui s'étend aussi sur le dos et les scapulaires. Le croupion et les couvertures sus-caudales sont teintés de brun olive. La queue est brune. Les rémyges sont noirâtres et les couvertures alaires brunâtres. Les marges de ces dernières et des tertiaires sont nettement plus claires. La tête présente un très net sourcil blanc crème. Ce caractère la distingue de toutes les autres espèces de grives présentes régulièrement en France. Les couvertures sous alaires et les flancs sont d'un roux tirant sur le rouge. La poitrine crème blanchâtre est marquée de stries noires plus ou moins diffuses. Il n'y a pas de différence visible entre les deux sexes.

Le plumage des juvéniles ressemble beaucoup à celui des adultes, mais toutes les couvertures sus-alaires présentent une pointe crème. Certaines pointes claires des grandes couvertures sont encore apparentes au printemps suivant.

La sous-espèce *T. i. coburni*, présente une poitrine plus sombre avec des stries plus épaisses et plus marquées.

Le vol comprend une longue série de battements d'ailes rapides, suivie d'un bref temps de repos, ailes plaquées contre le corps.

En migration, la grive mauvis émet un cri qui s'entend de loin. Le chant est une série de notes flûtées assez mélancoliques (JCR, CD3/pl.81). Les grives mauvis chantent souvent en hiver le matin tôt avant de quitter le dortoir. Longueur totale du corps : 21 et 24 cm. Poids : entre 59 et 65 g pour la sous-espèce nominale, *T. i. coburni* étant un peu plus lourde.

Difficultés d'identification (similitudes)

En France, une seule espèce commune se rapproche de la Grive mauvis, la Grive musicienne *Turdus philomelos*. La Grive mauvis s'en distingue par sa taille légèrement plus petite, ses nets sourcils clairs (il n'y a pas de sourcils chez la Grive musicienne), ses flancs roux, sa poitrine striée (tachetée chez la musicienne) et son cri de vol très différent.

Une autre confusion possible pourrait être faite avec la Grive obscure *Turdus obscurus* qui a elle aussi des sourcils clairs et des flancs roux, mais dont ni les flancs, ni la poitrine ne sont tachetés. Cette espèce asiatique a été observée moins de dix fois en France.

Répartition géographique

La Grive mauvis est une espèce nordique. L'aire de répartition de la sous-espèce nominale *T. i. iliacus* s'étend de la Norvège à l'Extrême-Orient russe à travers les étendues de taïga. Plus au sud elle niche en Lituanie, Lettonie, Estonie, Pologne et Biélorussie et plus localement en Allemagne, République tchèque, Slovaquie et même Écosse (depuis la fin des années 1960 dans ce dernier pays). La sous-espèce *T. i. coburni* occupe l'Islande et les Îles Féroé.

L'espèce hiverne jusqu'au sud de la péninsule ibérique mais est rare en Afrique du Nord, comme à Madère ou dans les îles Canaries.

La Grive mauvis ne s'est jamais reproduite en France où elle est une migratrice et une hivernante commune. La sous-espèce nominale hiverne dans pratiquement tout le pays, mais elle est très rare en Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne ainsi que dans les régions d'altitude des Alpes, des Pyrénées et du Massif Central [bg71]. On peut la rencontrer cependant jusqu'aux environs de 2000 m d'altitude. En France, on trouve les oiseaux norvégiens dans le Centre Ouest, ceux de Suède dans le Sud-Ouest, ceux de Finlande et des pays Baltes dans le Midi et ceux de Russie dans le quart Sud-est de notre pays [2 ; bg19].

T. i. coburni hiverne dans les régions littorales occidentales, du Finistère aux Pyrénées. Au pied de cette chaîne, elles pénètrent davantage dans l'intérieur, puisque des individus bagués en Islande ont été prélevés par la chasse jusqu'en Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne. Elle n'a jamais été trouvée en région méditerranéenne.

Biologie

Écologie

Sur ses lieux de reproduction, la Grive mauvis s'installe de préférence dans des milieux hétérogènes, préférant les alternances de bosquets, forêts riveraines, buissons de saules ou de bouleaux et de zones herbacées où elle recherche volontiers sa nourriture. Elle niche très souvent en bordure des milieux humides, voire dans les quelques arbres qui peuvent parsemer les étendues de tourbières. Dans le sud de son aire de répartition, surtout de la Fennoscandie, elle a aussi colonisé les parcs et les grands jardins urbains qui apparaissent comme un substitut aux milieux originellement fréquentés. En Islande, où les arbres et les buissons sont très rares, elle se reproduit au sol, à l'abri des rochers.

En migration on peut pratiquement la rencontrer dans tous les milieux pourvu qu'elle y trouve de quoi se nourrir. Il en est de même en hiver. En cette saison on peut la rencontrer aussi bien dans les vignes (où elle récupère les raisins

laissés en place par les vendanges de plus en plus mécanisées), les haies, les landes buissonnantes, surtout si elle y trouve des arbustes à baies, le maquis et la garrigue, mais aussi les bordures de ruisseaux et les sous-bois frais.

Comportement

Pendant la saison de reproduction ainsi que lorsqu'elle est installée sur son site d'hivernage, la Grive mauvis est un oiseau diurne. En hiver, le soir, les individus présents dans une même zone se regroupent pour passer la nuit, le plus fréquemment dans des bois touffus, souvent sur les collines. Ces rassemblements peuvent aussi se constituer dans des grandes haies boisées. Ces « dortoirs » peuvent rassembler plusieurs centaines d'individus et occuper un large espace.

En saison de migration, des changements physiologiques importants font que la Grive mauvis devient en partie un oiseau nocturne. C'est en effet en grande partie de nuit qu'elle effectue ses déplacements, mais ceux-ci se poursuivent aussi dans la journée. Ces migrations s'effectuent le plus souvent en petits groupes assez lâches de quelques individus (parfois plusieurs dizaines). Contrairement à la majorité des espèces (et en particulier à la Grive musicienne), les Grives mauvis ne sont pas particulièrement fidèles à un site d'hivernage [bg71].

Dans le nord de la France, les premiers migrateurs postnuptiaux sont parfois observés dès le début de septembre, mais le plus souvent à la fin de ce mois. La majorité des oiseaux passent entre la mi-octobre et la mi-novembre. Une partie importante de ces oiseaux ne fait que traverser la France et hiverne dans la péninsule ibérique, essentiellement en Espagne, mais aussi en Afrique du Nord et même aux îles Canaries. Les oiseaux présents en décembre sont généralement des hivernants. Lors des vagues de froid, surtout accompagnées de fortes chutes de neige, les grives mauvis désertent les régions concernées au profit de plus méridionales.

La date retenue pour les premiers mouvements migratoires en direction du nord est mi-février [bg51].

Reproduction et dynamique de population

La saison de reproduction s'étend de mi-avril à la fin juillet. Le nid est caractéristique des grands turridés, les éléments végétaux qui le composent étant soudés ensemble par de la boue séchée. Il est placé dans une enfourchure dans un arbre ou au fond d'un buisson, parfois au sol ou même sur le rebord d'une fenêtre dans les régions dépourvues d'arbres. Les couples sont territoriaux mais forment des colonies lâches, souvent avec des grives litornes *Turdus pilaris*. Les pontes sont de trois à sept œufs (le plus souvent de quatre à six) couvés par la femelle seule pendant environ deux semaines, les jeunes restent au nid un peu plus de dix jours. A l'exception des plus nordiques et de ceux se reproduisant en altitude, les femelles font généralement deux nichées [3].

Les études conduites selon différentes méthodes (entre autres, l'analyse des reprises d'oiseaux bagués et l'analyse des ailes des oiseaux tués à la chasse) permettent de se faire une idée approximative de l'âge ratio des oiseaux tirés. Dans les départements du Var et du Vaucluse, la proportion de jeunes a varié entre 27 et 54% des oiseaux prélevés à la chasse entre les hivers 1996-1997 et 2000-2001 [7] alors que pour les reprises d'oiseaux bagués cette proportion a atteint 69% entre 1976 et 1984 [6].

En Finlande, une mortalité annuelle de 57 à 58% a été calculée [HAUKIOJA, 1969 in bg7]. Le plus long port de bague constaté est de 17 ans et quatre mois pour un oiseau bagué en Finlande [bg60].

Régime alimentaire

En saison de reproduction, la Grive mauvis se nourrit essentiellement d'invertébrés. Les proies principales sont les fourmis, coléoptères (surtout les larves), criquets et sauterelles, escargots et vers de terre. Elle ne dédaigne pas les araignées. En hivernage elle consomme avant tout des fruits et des graines, depuis les baies de genévriers aux pommes (surtout celles tombées au sol) en passant par le raisin resté sur les ceps. En région méditerranéenne, elle consomme des olives. Si les températures ne sont pas trop basses, elle se nourrit aussi d'invertébrés, notamment ceux qu'elle trouve sous les litières de feuilles mortes dans les sous bois. Elle capture ses proies aussi bien sur le sol que sur la végétation. Par contre, elle semble ne consommer que peu de proies prises sous la surface du sol.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2160 - Dunes à *Hippophae rhamnoides* (Cor. 16.25)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.131 à 32.135)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, ainsi qu'à l'Annexe III de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Grive mauvis hivernant de façon diffuse à travers pratiquement toute la France, il est difficile de faire ressortir un espace protégé en hébergeant des effectifs significatifs.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est favorable en Europe. Le total des populations nicheuses européennes serait compris entre 16 et 21 millions de couples, Russie comprise. Russie (12 à 15 millions), Finlande (1,5 à 2,5 millions) et Norvège (1 à 1,5 millions) sont les pays les plus importants [bg2]. Ces populations sont connues pour présenter d'importantes fluctuations interannuelles, probablement dues aux conditions météorologiques printanières. Après une expansion vers le sud de l'aire de répartition commencée dans les années 1930, les effectifs semblent s'être stabilisés depuis le milieu des années 1970 [bg30]. Bien que l'espèce soit signalée en déclin localement en Finlande, la tendance globale à l'échelle de l'Europe serait stable [bg2].

L'Europe abrite en hiver environ la moitié de la population mondiale de l'espèce. En France, l'hivernage proprement dit concerne plusieurs centaines de milliers d'individus, probablement même plus d'un million certains hivers. Le nombre de ces hivernants peut fluctuer très sensiblement d'une année à l'autre.

Les prélèvements cynégétiques sont concentrés surtout en Provence et dans le Sud-Ouest, et les grives mauvis représentent une part non négligeable des grives et merles tirées en France chaque hiver, total qui est passé d'un nombre compris entre 18,9 et 32 millions en 1974-1975 à un nombre compris entre 12,9 et 13,4 millions en 1983-1984 [1]. Le tableau de chasse 1998-1999 qui ne prend plus en compte le Merle noir mais les quatre espèces de grives confondues, est de 4 537 960 individus [bg34].

Menaces potentielles

Les menaces pesant sur les populations de grives mauvis en Europe sont de plusieurs ordres. Les pollutions atmosphériques et les pluies acides qui en sont les conséquences causent d'importants dégâts dans la faune invertébrée des forêts du nord de l'Europe et, par suite, sur le cortège des oiseaux insectivores qui s'en nourrissent [ZANG, 1990 *in* 5]. A plus long terme, il se peut que le réchauffement climatique ait une influence néfaste sur une espèce aux préférences nordiques [4].

Sur les lieux d'hivernage, la chasse qui lui est faite dans toute l'Europe méridionale représente un facteur qu'il conviendrait de mieux mesurer sur une espèce dont les fortes fluctuations de populations sont caractéristiques. Dans ces pays, la modification des milieux et la transformation des techniques agricoles (pesticides, arrachage des haies et des vergers) peut également poser des problèmes de survie hivernale ou, pour le moins, entraîner le déplacement des oiseaux vers des régions plus accueillantes.

Propositions de gestion

La France joue un rôle important dans l'hivernage de l'espèce et donc pour le maintien en bonne santé des populations de grives mauvis. Parmi les mesures qui pourraient être bénéfiques, il faudrait envisager la création de Réserves de Chasse et de Faune Sauvage dans des emplacements stratégiques tels les vergers où hivernent des effectifs importants (vallées du Rhône au sud de Vienne, de la Durance, de la Garonne) permet de constituer des zones intéressantes pour cette espèce. La Grive mauvis comme beaucoup d'espèces de bocage est tributaire des modifications de son habitat. Il convient donc de poursuivre les efforts de maintien des pâturages, de vergers et d'entretien des haies, de favoriser l'implantation de celles-ci avec des essences adaptées qui puissent fournir de la nourriture aux grives en hiver et éviter les systèmes de monocultures intensives. Ces actions passent par des contrats de type CAD (Contrat d'Agriculture Durable), MAE (Mesure Agri Environnementale) ou encore BCAE (Bonne Conduite Agricole et Environnementale) qui, s'ils sont bien pensés, pourront être favorables aux Turdidés de manière générale.

Particulièrement sensible aux vagues de froid, la chasse devra être fermée en période de gel prolongé.

Études et recherches à développer

Plusieurs axes semblent essentiels à développer. Tout d'abord obtenir une bonne connaissance des milieux et des régions les plus favorables à l'hivernage de la Grive mauvis. Ensuite, mettre en place et développer un suivi standardisé des populations en hiver dans ces mêmes régions (à l'instar du Farmland Bird Survey coordonné en Grande-Bretagne par le BTO). Enfin, il importe de continuer l'étude de la phénologie de la présence de cette espèce dans notre pays, particulièrement en fin d'hiver (janvier-février) afin de déterminer dans la mesure du possible la fourchette des dates du début de la migration vers les sites de reproduction. Il est d'autre part regrettable que les études sur les prélèvements cynégétiques en France ne prennent pas en compte chaque espèce séparément.

Bibliographie

1. CHAMBOLLE, P. (1986).- Prélèvements cynégétiques de grives en France. Saison 1983-1984. *Bulletin Mensuel de l'ONC* **108**: 39-42.
2. CLAESSENS, O. (1990).- Hivernage et migration des Grives mauvis (*Turdus iliacus*) en France, d'après les reprises d'oiseaux bagués. *Gibier Faune Sauvage* **7**: 1-20.
3. CLEMENT, P. & HATHWAY, R. (2000).- *Thrushes*. Helm identification guide. A et C Black. Ed, London. 463 p.
4. DUBOIS, P.J. & LEFEVRE, P. (2003).- *Un nouveau climat. Les enjeux du réchauffement climatique*. La Martinière, Paris. 256 p.
5. GENERO, F. & PARODI, R. (1997).- *Coal Tit Parus ater*. in HAGEMEIJER, W.J.M. & BLAIR, M.J. - The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance. T. et A. D. Poyser, London. 903 p.
6. OLIOSO, G. (1985).- Les espèces du genre *Turdus* en Provence : analyse des reprises de bagues (1976-1984). *Le Bièvre* **7**: 53-70.
7. ROUX, D., FERRAND, Y., BOUTIN, J.M., DEBENEST, D., ROBERT, G. & GIARDIMINI, B. (2003).- Vaucluse et Var : analyse des prélèvements de grives et du Merle noir. *Faune Sauvage* **260**: 57-64.